



COVID-19 : DES MESURES ADAPTÉES POUR UNE SITUATION EXCEPTIONNELLE

*Par votre confrère et gérant d'affaires,
Sylvain Morissette*

Chers confrères, chères consœurs,

Les gouvernements du Québec, du Canada, certaines municipalités, organismes... ont annoncé toute une série de mesures de prévention pour contrer la coronavirus (COVID-19). Pour quelque temps, notre façon de vivre en sera affectée, mais c'est pour le bien-être collectif.

Le **Local 144** a donc décidé de mettre en place des mesures temporaires afin de limiter les contacts directs entre les personnes. Elles seront revues au fur et à mesure des annonces gouvernementales. Notre objectif est de vous protéger et de protéger notre personnel.

Voici ce que nous mettons en place à compter d'aujourd'hui.

- **Accès à nos bureaux, y compris les bureaux régionaux :** nous demandons à tous les membres du Local 144 de limiter le plus possible leurs visites à nos bureaux. À la place, vous pouvez nous joindre par téléphone, courriel, message privé sur Facebook ou Instagram.
- **Annulation des rencontres avec les agents d'affaires :** vos représentants ne recevront plus personne à nos bureaux. Ils continueront cependant à assurer le service syndical sur les chantiers. Si vous avez une question à leur poser, une plainte, ou que vous souhaitez leur parler, communiquez avec eux par téléphone.
- **Services juridiques (CNESST) :** si vous avez besoin de communiquer avec nos avocates ou la technicienne de notre service juridique, vous n'avez qu'à composer le 514 385-1171, poste 1008.
- **Assemblées :** toutes les assemblées syndicales du Local 144 prévues fin mars et début avril sont annulées, plus précisément :
 - Sherbrooke : le 18 mars
 - Québec : le 24 mars
 - Trois-Rivières : le 26 mars
 - Montréal : le 30 mars
 - St-Jérôme et Valleyfield : le 1^{er} avril
 - Sorel : le 2 avril
 - Chambly et Joliette : le 7 avril
 - Granby : le 8 avril
- **Signature des cartes :** pour les membres qui doivent signer leurs cartes de sans-travail : nous vous invitons à le faire par téléphone au lieu de vous présenter à nos bureaux.
- **Réunions des comités consultatifs régionaux :** toutes les réunions sont annulées.
- **Annulation de l'ouverture des bureaux** de Montréal et Québec le vendredi soir 20 mars, de 19 h à 21 h.
- **Annulation de la réunion** du Comité exécutif de mars.
- **Annulation ou report** des activités sociales ou sportives.

Si vous rencontrez une difficulté quelconque dans l'application de ces mesures, n'hésitez pas à nous en faire part. Tout le personnel du Local 144 continuera à travailler fort pour vous, mais le travail se fera un peu différemment. Nous vous remercions à l'avance de votre compréhension. Ensemble nous participons aux efforts collectifs mis en place pour préserver nos familles et la population du Québec.